



# SALLES MULTISPORTS (GYMNASES)

Les salles multisports (gymnases) désignent des infrastructures couvertes pour la pratique en intérieur conçues pour accueillir une grande variété d'activités sportives. Ces équipements polyvalents sont équipés pour la pratique de sports collectifs, mais également pour des disciplines individuelles selon les aménagements spécifiques. Elles sont généralement dotées de terrains modulables, de gradins pour le public et d'espaces annexes (vestiaires, locaux de stockage).

Cette étude repose sur des données issues de la base du DATA ES qui est auto-déclarative, car ce sont les propriétaires des équipements sportifs qui doivent s'y référencer, ce qui peut impliquer certains biais. Ensuite, la présence de Données Non Renseignées (DNR) peut affecter la complétude et la représentativité de la base de données. Enfin, la base ne permet qu'une visibilité limitée sur l'état réel des équipements, ce qui restreint la capacité à évaluer leur vétusté ou leur adéquation aux usages actuels.

## POINT MÉTHODO

### Coefficient de variation:

Le coefficient de variation (cv) est donné par :  
 $cv = (\sigma / \mu) * 100$

où :

- $\sigma$  est l'écart-type
- $\mu$  est la moyenne

### Proposition de seuils pour la variabilité

Les seuils de découpage par la méthode des quantiles (quartiles) puis arrondis sont :

- Faible :  $\leq 40.00\%$
- Modérée : entre  $40.01\%$  et  $60.00\%$
- Élevée : entre  $60.01\%$  et  $85.00\%$
- Très élevée :  $> 85.00\%$

### Balance territoriale

$$Bt = \mu(\text{rural}) / \mu(\text{urbain}) - 1$$

Un indice de **0** représente un équilibre parfait entre les territoires urbains et ruraux  
**> 0** = taux d'équipement plus important en milieu rural.

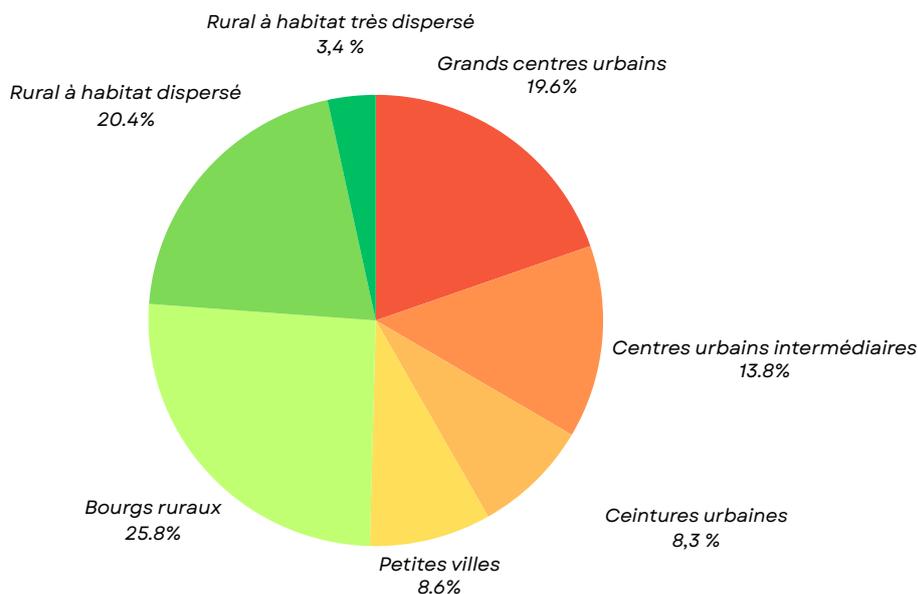
**< 0** = taux d'équipement plus important en milieu urbain.

Les seuils de découpage par la méthode des quantiles (quartiles) puis arrondis sont :

- Urbain :  $\leq -0,30$
- Légèrement urbain : entre  $-0,29$  et  $0$
- Légèrement rural : entre  $0,01$  et  $0,30$
- Rural : entre  $0,31$  et  $1$
- Très rural :  $> 1$

# QUELQUES CHIFFRES

## RÉPARTITION DES SALLES MULTISPORTS PAR TYPES DE DENSITÉ



Graphique 1

### La grille communale de densité

La grille communale de densité classe les communes selon la répartition et la concentration de leur population. Elle permet de distinguer 3 grandes catégories de communes (urbaines denses, intermédiaires, et rurales), puis sept sous-catégories pour une lecture plus fine du territoire.

Les communes densément peuplées, correspondent aux « grands centres urbains ».

Au sein des communes de densité intermédiaire, on distingue :

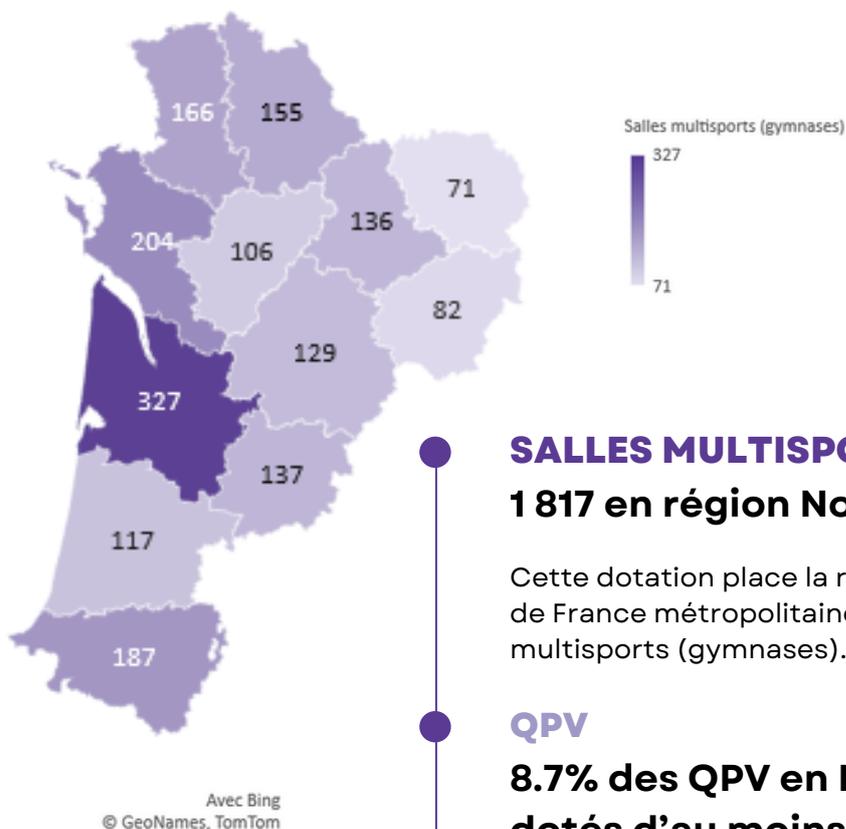
- « centres urbains intermédiaires » ;
- « ceintures urbaines » ;
- « petites villes ».
- 

Au sein des communes rurales, la grille distingue :

- les « bourgs ruraux » ;
- le « rural à habitat dispersé » ;
- le « rural à habitat très dispersé ».

Insee 2023

## SALLES MULTISPORTS PAR DÉPARTEMENT



Avec Bing  
© GeoNames, TomTom

Carte 1

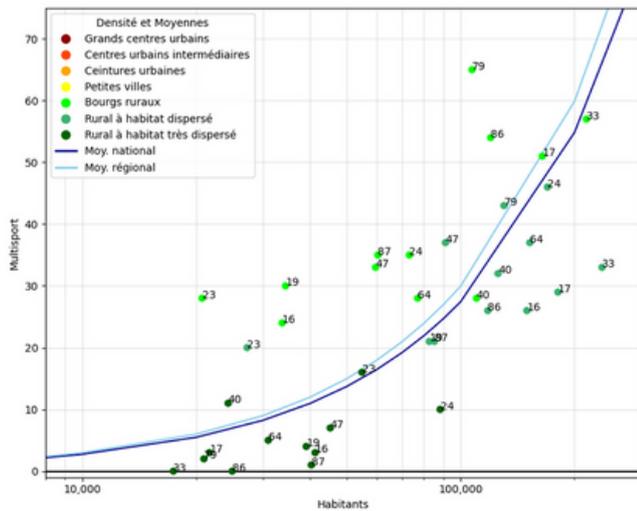
## SALLES MULTISPORTS (GYMNASES) 1 817 en région Nouvelle-Aquitaine

Cette dotation place la région en cinquième place des régions de France métropolitaine en matière de nombre de salles multisports (gymnases).

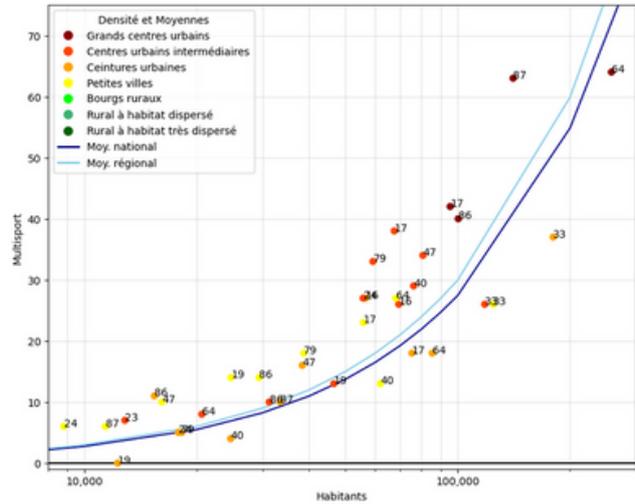
### QPV

## 8.7% des QPV en Nouvelle-Aquitaine sont dotés d'au moins 1 salle multisports

Soit, 158 de ces salles multisports sont comprises dans un rayon de 200 mètres autour d'un QPV.



Graphique 2 : salles multisports par habitants selon la densité par département en zone rurale



Graphique 3 : salles multisports par habitants selon la densité par département en zone urbaine

Type de territoire	Taux salle moyen (m)	Ecart type ( $\sigma$ )	Coefficient de variation (cv)
Rural	2,93	2,76	94,20%
Urbain	3,06	1,59	51,96%

Tableau 1 : moyenne, écart-type et coefficient de variation du taux d'équipement par habitant

La Nouvelle-Aquitaine affiche un taux moyen (tableau 1) de salles multisports par habitants très légèrement plus élevé que la moyenne nationale ( $m = 2,93$ ). La répartition générale est assez équilibrée entre les territoires ruraux et urbains. Toutefois, le taux de variation est très important pour les premiers et modéré pour les seconds (tableau 1), ce que la visualisation du graphique 2 et du graphique 3 confirme. Cela suggère une plus grande hétérogénéité de la répartition des salles multisports dans les territoires ruraux que dans ceux urbains.

Type de territoire	Taux moyen	Ecart type	Coefficient de variation
Grands centres urbains	2,63	1,17	44,42%
Centres urbains intermédiaires	3,93	1,15	29,27%
Ceintures urbaines	2,71	1,86	68,88%
Petites villes	3,57	1,57	44,12%
Bourgs ruraux	4,35	3,09	70,94%
Rural à habitat dispersé	2,39	1,58	66,16%
Rural à habitat très dispersé	1,38	1,29	93,26%
<b>Total général</b>	<b>2,99</b>	<b>2,22</b>	<b>74,25%</b>

Tableau 2 : Taux d'équipement par habitant moyen et balance territoriale par département

En zone rurale (graphique 2 et tableau 2), nous pouvons observer l'existence de clusters distincts selon la typologie du territoire. En effet, les territoires à habitat dispersé ( $m = 2,39$ ) et très dispersé ( $m = 1,38$ ) forment des clusters très facilement identifiables (graphique 2) avec des taux d'équipements par habitants très majoritairement en dessous de la moyenne régionale.

A l'inverse, les bourgs ruraux ( $m = 4,35$ ) présentent très majoritairement un taux plus élevé que cette même moyenne régionale. Cela semble nous indiquer que le parc de salles multisports en zone rurale se concentre autour des bourgs ruraux. Néanmoins, cela n'est qu'une tendance car la situation est hétérogène puisque les coefficients de variation sont importants ou très importants pour l'ensemble des types de territoires ruraux (*tableau 2*).

Au sein des territoires urbains, il existe une moins grande polarisation (*graphique 3* et *tableau 2*), même s'il est possible d'identifier certaines tendances. En effet, on observe que les centres urbains intermédiaires ( $m = 3,93$ ) ainsi que les petites villes ( $m = 3,57$ ) ont des taux majoritairement supérieurs à la moyenne régionale, tandis que la tendance inverse s'observe pour les ceintures urbaines. La variabilité au sein des territoires urbains est faible ou modérée, à l'exception des ceintures urbaines, qui sont plus hétérogènes ( $cv = 68,88\%$ ).

Département	Taux moyen rural	Taux moyen urbain	Taux moyen	Balance territoriale
Charente	2,36	4,20	3,02	-0,44
Charente-Maritime	2,26	4,11	3,08	-0,45
Corrèze	3,52	3,23	3,42	0,09
Creuse	6,22	5,45	6,14	0,14
Dordogne	2,75	4,61	3,12	-0,40
Gironde	1,92	2,00	1,98	-0,04
Landes	2,73	2,82	2,77	-0,03
Lot-et-Garonne	3,93	4,44	4,14	-0,11
Pyrénées-Atlantiques	2,69	2,70	2,70	-0,01
Deux-Sèvres	4,26	4,82	4,43	-0,12
Vienne	3,04	4,25	3,53	-0,28
Haute-Vienne	3,06	4,25	3,66	-0,28
<b>Total général</b>	<b>2,93</b>	<b>3,06</b>	<b>2,99</b>	<b>-0,04</b>

Tableau 3 : Taux d'équipement par habitant moyen et balance territoriale par département

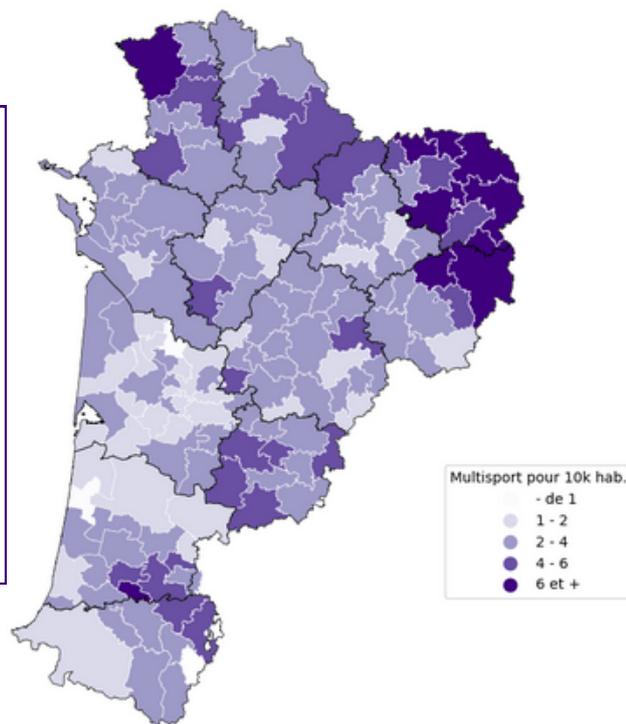
Deux départements se démarquent particulièrement (*tableau 3*). D'abord, la Creuse ( $m = 6,14$ ) qui présente un taux élevé tant dans ses zones urbaines que rurales. Toutefois, ce taux est relevé par un faible nombre d'habitants et peut ne pas traduire certaines difficultés d'accès inhérentes aux territoires très ruraux. A l'inverse, la Gironde est le seul territoire avec un taux inférieur à 2 éq/10 000 hab. A noter que le problème ne semble pas se concentrer sur Bordeaux, puisque les territoires ruraux girondins présentent un plus faible taux que ceux urbains.

Le parc d'équipement présente un équilibre tant inter qu'intra-départemental. Hormis les deux départements mentionnés ci-dessus, tous les autres ont un taux se situant entre 2,70 et 4,43. L'équilibre est aussi intra-départemental car neuf des douze départements présentent une balance territoriale faiblement déséquilibrée. Il est intéressant de constater qu'à l'exception de la Creuse et la Corrèze, tous les départements présentent des taux supérieurs dans les zones urbaines par rapport à celles rurales (*tableau 3*). Il semble que les différences de structuration du parc de salles multisports entre les départements soient faibles.

# OFFRE PAR HABITANTS

Équipements pour 10 000 habitants par EPCI  
Région Nouvelle Aquitaine : Multisport (1807).

On observe globalement une certaine homogénéité sur la majorité de la région (*carte 2*). La majeure partie du département de la Creuse et le nord de la Corrèze, des territoires très ruraux, fait office d'exception avec un taux dépassant les 6 eq/10000 hab. On observe également un taux par habitant un peu moins élevé dans la zone couvrant la Gironde, le nord des Landes et la côte basque.

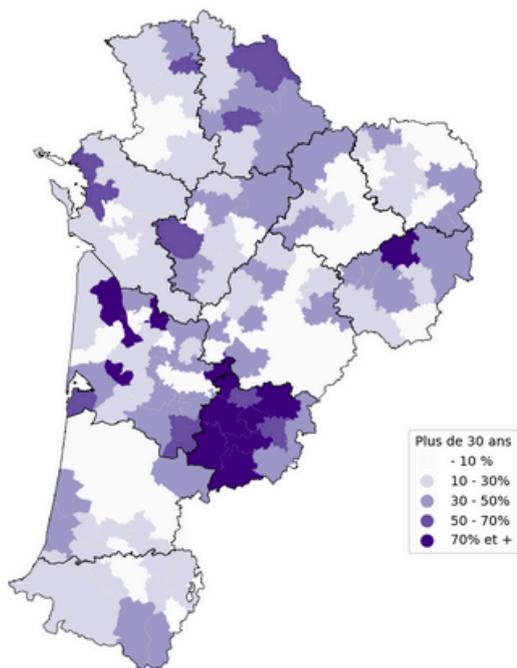


Carte 2

Data ES février - 2025

# ETAT DE VIEILLISSEMENT DES ÉQUIPEMENTS

Part d'équipement ancien (plus de 30 ans) en Nouvelle Aquitaine  
Salle multisports (gymnase)  
N'ayant pas ouvert ni reçu de gros travaux déclaré depuis 30 ans



Cette cartographie (*carte 3*) met en évidence une répartition assez contrastée en ce qui concerne l'état d'ancienneté des salles multisports, à savoir que, sur 1 887 équipements multisports recensés, 566 ont plus de 30 ans (29,99 %), contre 1 267 de moins de 30 ans (67,14 %), tandis que 54 équipements n'ont pas été renseignés. Globalement, les EPCI avec un fort taux d'ancienneté sont principalement situés dans les départements du Lot-et-Garonne, en Corrèze avec quelques zones en Gironde. À l'inverse, les Landes, la Dordogne, la Creuse et la Haute-Vienne sont des territoires avec un nombre important de territoires sous les 30 %.

Sur 1807 fiches, 1224 de moins de 30 ans, 532 de plus de 30 ans et 51 non renseignée.

Carte 3

Data ES février -2025

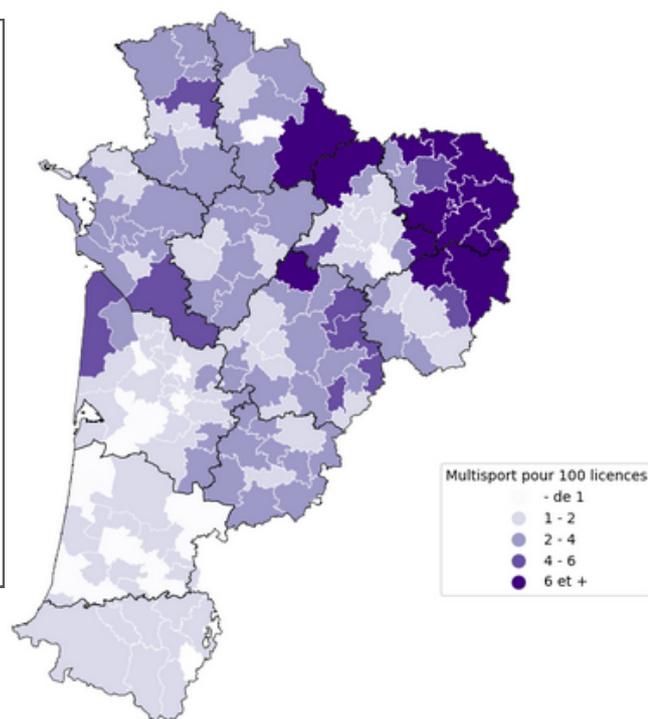
## OFFRE FÉDÉRALE

Département	Nombre de salles	Nombre de licenciés	Taux fédéral
Charente	106	4133	2,56
Charente-Maritime	204	7223	2,82
Corrèze	84	2715	3,09
Creuse	69	973	7,09
Dordogne	128	4816	2,66
Gironde	328	21083	1,56
Landes	118	10621	1,11
Lot-et-Garonne	137	5554	2,47
Pyrénées-Atlantiques	187	13389	1,40
Deux-Sèvres	166	6023	2,76
Vienne	155	6851	2,26
Haute-Vienne	136	6724	2,02
<b>Total général</b>	<b>1818</b>	<b>90105</b>	<b>2,02</b>

Tableau 4

Équipements pour 100 licences par EPCI en Région Nouvelle Aquitaine  
 Multisport : 1807 équipements avec 89275 licences déclarés  
 FF de Handball - FF de Basketball - FF de Volley

La répartition des salles multisports par rapport au nombre de licences révèle d'importants contrastes. La moitié nord-est de la région se distingue par une plus forte densité d'équipements. À l'inverse, la moitié sud-ouest affiche un taux moyen plus faible, la majorité des EPCI avec moins d'un eq/100 licenciés s'y situant. Au-delà des écarts entre le nord-est et le sud-ouest, la carte souligne également une répartition interne inégale des équipements dans les trois départements de la région possédant une métropole : la Gironde, la Vienne et la Haute-Vienne.



Carte 4

Data ES février - 2025

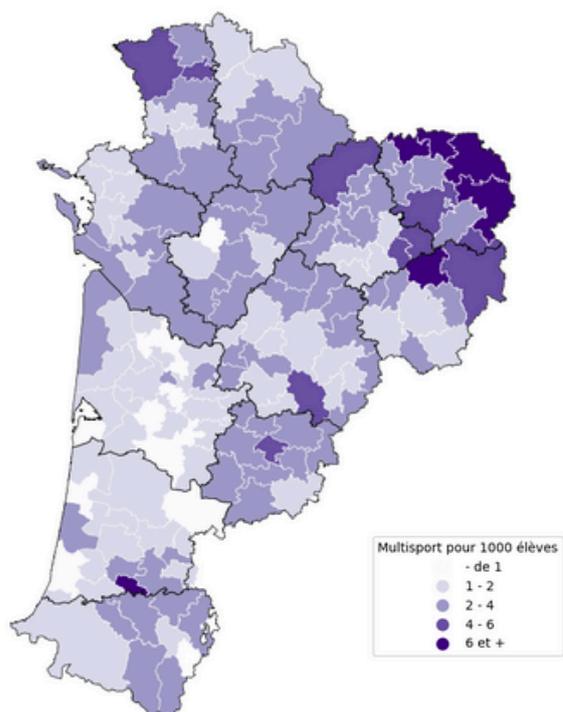
# OFFRE SCOLAIRE

Département	Salles accessibles	Nombre d'élèves	Taux scolaire
Charente	104	47733	2,18
Charente-Maritime	177	87780	2,02
Corrèze	73	32458	2,25
Creuse	54	12988	4,16
Dordogne	109	52693	2,07
Gironde	292	250236	1,17
Landes	100	59947	1,67
Lot-et-Garonne	118	46676	2,53
Pyrénées-Atlantiques	172	103421	1,66
Deux-Sèvres	158	55648	2,84
Vienne	133	63622	2,09
Haute-Vienne	116	49845	2,33
<b>Total général</b>	<b>1606</b>	<b>863047</b>	<b>1,86</b>

Tableau 5

Équipements pour 1 000 élèves par EPCI en Région Nouvelle Aquitaine  
 Élèves niveau élémentaire, collège et lycée : 858210  
 Multisport : 1596 équipements déclarés accessibles aux groupes scolaires

## RÉPARTITION DES SALLES MULTISPORTS PAR RAPPORT AU NOMBRE D'ÉLÈVES



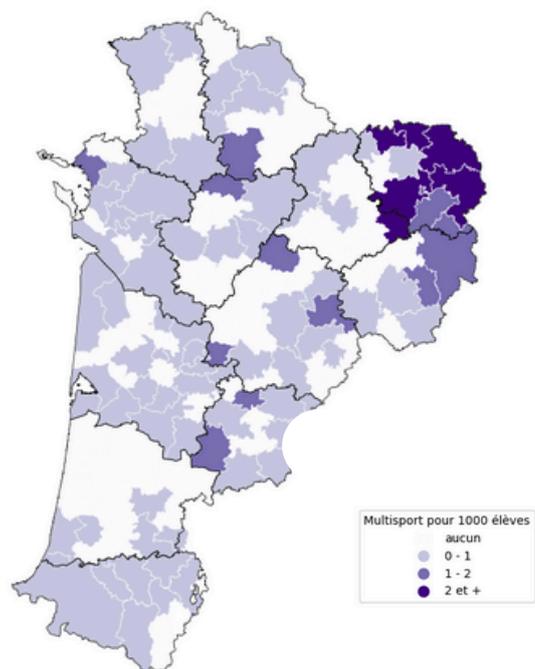
Data ES février - 2025

Carte 5

Tandis que la moyenne nationale se situe à 1,75 équipement/1000 scolaires, la moyenne régionale néo-aquitaine est de 1,86. Encore une fois, les territoires du nord-est présente des taux plus favorables (carte 5), notamment dû au faible nombre d'élèves. A l'inverse, La Gironde, les Landes et les Pyrénées-Atlantiques sont les trois territoires avec les plus faibles taux (tableau 5).

# IMPLANTATION DES SALLES MULTISPORTS DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Équipements scolaires pour 1 000 élèves par EPCI en Région Nouvelle Aquitaine  
Élèves niveau élémentaire, collège et lycée : 858210  
Multisport : 364 équipements déclarés en établissement scolaire



Data ES février - 2025

Carte 6

Ici, on observe une approche complémentaire à la répartition des salles multisports par rapport au nombre d'élèves, en se concentrant sur les équipements directement situés dans les établissements scolaires. Contrairement à la première analyse, qui intégrait l'ensemble des structures accessibles aux groupes scolaires, celle-ci se limite aux équipements présents aux seins des écoles, collèges et lycées. Cette carte traduit des stratégies différentes selon les territoires. Là où les établissements du nord-est semblent plus opter pour une offre sportive interne, ceux du reste de la région semblent plus majoritairement baser leur offre sportive sur les gymnases des collectivités.

## CONCLUSION

La région Nouvelle-Aquitaine présente un taux moyen par habitant de salle multisports légèrement supérieur à la moyenne nationale. On observe une certaine homogénéité dans l'offre de salle multisports au sein du territoire néo-aquitain, avec toutefois des nuances notamment dans l'offre scolaire. Les deux tiers des salles de la région ont été construites ou rénovées dans les trente dernières années. Malgré cela, des territoires très ciblés sont sous les 30 %. A noter, toutefois, que cela n'empêche pas l'existence d'équipements anciens à rénover dans des zones présentant un faible taux de vétusté.

L'armature du parc d'équipement sportif présente des différences dans sa structuration entre les territoires ruraux et urbains. La répartition des équipements montre qu'en milieu rural, les salles multisports sont principalement polarisées autour des bourgs ruraux. A l'inverse, les différents types de territoires urbains sont plus homogènes.

Ces résultats ne doivent pas être considérés comme des préconisations strictes, mais plutôt comme des pistes de réflexion permettant d'identifier des tendances générales et d'apporter un éclairage sur les disparités territoriales.